

Guide vert

2018

S'informer
S'engager
S'investir



Pour le futur de
notre communauté



SAINT-LIN-LAURENTIDES
Une ville... à la campagne



Table des matières

Mot du maire.....	3
Événements à thématique environnementale.....	4
Gestion des matières résiduelles.....	5
Collectes régulières.....	5
ÉCOCENTRE - cahier détachable.....	7
Résidus domestiques dangereux (RDD).....	11
Encombrants et résidus verts.....	12
Réemploi.....	13
Utilisation de l'eau.....	14
Subventions pour les couches lavables.....	15
Projets verts.....	16



Mot du maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

Le respect de l'environnement, le développement durable tenant compte de la dimension environnementale, les efforts pour économiser nos ressources collectives, tout cela prend de plus en plus de place dans la conscience collective et vient influencer nos décisions comme élus. Votre ville évolue au rythme de ses citoyennes et citoyens et, pour Saint-Lin-Laurentides, ça signifie qu'elle évolue vite. Nous vivons une explosion démographique intense qui nous oblige à agir vite, tout en planifiant soigneusement nos actions futures. C'est un défi stimulant.

Pour aller plus loin, il faut connaître notre point de départ. La conception de ce guide nous a permis de réunir l'ensemble des services et initiatives de la ville qui ont un volet environnemental et qui touchent les citoyens. Cela en fait une référence pour vous en matière d'environnement.



Dans ces pages, vous trouverez une foule d'informations diversifiées sur la gestion des déchets, de l'eau potable, des projets environnementaux, etc. Je vous invite à porter attention à nos invitations pour les événements : le Grand ménage ainsi que la distribution de compost, de paillis et de pousses d'arbres. Également, les pages expliquant le fonctionnement de notre nouvel Écocentre sont d'une importance particulière. Bref, je vous conseille de conserver précieusement ce cahier qui vous sera fort utile.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrick Massé'.

Patrick Massé, maire



ÉCOCENTRE

OUVERTURE OFFICIELLE!

Une nouvelle ressource verte et gratuite* offerte aux Saint-Linois. Détails et fonctionnement en page 7 à 10 (dépliant détachable).

** Des conditions s'appliquent : preuve de résidence exigée, matériaux triés seulement.*

**LE SAMEDI, 12 MAI DE 8 H À 17 H
AU 217, RUE INDUSTRIELLE**

PAR LA MÊME OCCASION, PROFITEZ DE NOTRE

DISTRIBUTION DE COMPOST, PAILLIS ET POUSSSES D'ARBRES

- Apportez pelles et contenants;
- Preuve de résidence exigée;
- 1200 pousses d'arbres disponibles, limite de deux par famille.

En collaboration avec

*Ressources naturelles
et Faune*

Québec 

Les pousses d'arbres sont une
gracieuseté de



Veillez noter que chaque année, lors de la première fin de semaine de mai, nous tenons un autre événement de nature environnementale, le GRAND MÉNAGE. Les citoyens sont invités à nettoyer leurs terrains et les environs et également à s'impliquer aux côtés du maire et des conseillers dans le nettoyage des espaces publics. Soyez à l'affût!

Pour informations, contactez le
450 439-3130,
poste 7200



Collectes régulières



Jours de collectes

Horaire complet sur le calendrier 2018 de la Ville de Saint-Lin-Laurentides. Disponible à l'hôtel de ville.

Ordures ménagères - bacs verts ou noirs : tous les jeudis.

Recyclage - bacs bleus : les vendredis, aux deux semaines.

Compost - bacs bruns :

- Mai à octobre : tous les vendredis;
- Novembre, décembre, mars, avril : un vendredi sur deux;
- Janvier et février : un vendredi par mois.

IMPORTANT

Les bacs doivent être sortis après 17 h la veille, et retirés le soir de la collecte.

Seuls les bacs de 240 ou 360 litres, de type Loubac, seront acceptés (aucun sac ni autre contenant).

Aucun bac peint ne sera accepté.

Aucun pneu, aucune peinture, aucun solvant ou autre résidu domestique dangereux, ni gros rebuts ne seront pris lors des collectes.



CONSEILS UTILES :

- Vous devez mettre vos bacs en bordure de rue après 17 h, la veille de la collecte;
- Rincez les contenants avec un minimum d'eau pour éviter les odeurs;
- Prenez soin de plier et de défaire les boîtes de carton pour maximiser l'espace dans votre bac;
- Il n'est pas nécessaire de retirer les étiquettes des contenants pour le recyclage;
- Pour faire ramasser la ferraille (chauffe-eau, appareils ménagers, métaux), nous joindre au 450 439-3130, poste 7200.



Collectes régulières

Aide mémoire

Ordures ménagères (non-recyclables)

Ampoules, caoutchoux, couches, serviettes hygiéniques, litière, papier carbone, enveloppes matelassées, miroirs, verres plats et cristal, styromousse, toiles de piscine, boyaux d'arrosage, objets brisés et non-réutilisables.

L'entrepreneur acceptera à chaque collecte les quantités maximales de matières résiduelles suivantes : 1 bac roulant de 240 ou 360 litres par adresse. Tout surplus sera laissé sur place. Les gros morceaux seront ramassés lors de la collecte des déchets encombrants tel qu'indiqué dans le calendrier.

Matières recyclables

<http://www.ebiqc.com/info.collecte/bac-bleu/>

Papier, carton, métal, plastique, verre

Bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménagers identifiés par les symboles :



Bouchons, couvercles, sacs et pellicules d'emballage.

Matières organiques

<http://www.ebiqc.com/info.collecte/bac-brun/>

Déchets compostables (résidus de jardin, déchets de table, etc.) : Fruits, pâtisseries, café, coquilles d'œufs, yogourt, assiettes de carton, boîtes de pizza, fleurs, plantes, gazon, copeaux de bois, etc.

Seuls les sacs portant ces logos peuvent être utilisés dans votre bac pour matières organiques :



Tous les sacs disposés à côté du bac brun ne seront pas collectés, sauf pour les collectes de feuilles prévues au calendrier. Les sacs oxo-biodégradables ne peuvent pas être mis dans le bac brun puisque ceux-ci contiennent un ingrédient chimique.



ÉCOCENTRE

Ouverture officielle le samedi, 12 mai 2018
217, rue Industrielle, Saint-Lin-Laurentides Qc J5M 2S9



SAINT-LIN-LAURENTIDES

Une ville... à la campagne



Un écocentre est un lieu de dépôt et de récupération d'objets encombrants mis gratuitement à la disposition des citoyens;

Les matières qui ne sont pas acceptées dans les collectes régulières des ordures ménagères, incluant le recyclage, y sont acceptées;

La majorité des matières récupérées seront revalorisées, pour améliorer notre bilan environnemental collectif et protéger notre planète.

Guide d'utilisation et de fonctionnement détachable
Détails à l'intérieur

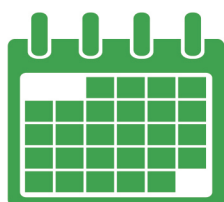


ÉCOCENTRE



Coordonnées

Adresse : 217, rue Industrielle, Saint-Lin-Laurentides (Québec) J5M 2S9
Derrière le garage municipal de Saint-Lin-Laurentides
Téléphone : 450 439-3130, poste 7248



Heures d'ouverture

Du 12 mai au 1er novembre 2018
Lundi, mardi, vendredi, samedi de 8 h à 16 h
Dimanche, de 8 h 30 à 12 h

Du personnel et des panneaux détaillés vous guideront sur le site.

Accès au service

GRATUIT

- Pour tous les résidents, sur présentation d'une preuve de résidence et d'une pièce d'identité avec photo;
- Les résidents effectuant des rénovations à leur domicile doivent obligatoirement présenter leur permis de rénovation pour avoir accès à l'écocentre. Dans le cas contraire, des frais s'appliqueront.

TRIAGE OBLIGATOIRE - Il est de la responsabilité de l'utilisateur de décharger et de déposer chacune des matières dans les bacs ou conteneurs appropriés.

Les bennes versantes et les camions de 6 roues ou plus sont interdits sur le site. L'arrêt à l'accueil est obligatoire à chaque visite.

Centre de dépôt

Le centre de dépôt demeure accessible, à la même adresse, pour les entreprises et les citoyens qui souhaitent se débarrasser de matériaux et de rebuts non-triés. Le coût est alors de 30 \$ par verge cube pour se départir de son chargement.



ÉCOCENTRE

Matières acceptées

Bois

Bois de construction, branches, meubles en bois, etc.

Métaux

Appareils ménagers, gouttières, métaux (aluminium, cuivre, fer, plomb, zinc), refroidisseur d'eau, etc.

Déchets ultimes

Béton, boyaux d'arrosage, brique, céramique, ciment, gypse, préart, tapis, matelas, bardeaux d'amiante, etc.

Autres

Appareils électroniques - TIC, carton, livres, papier, pneus sans jante, terre non-contaminée, tourbe, etc.

Bardeaux

Bardeaux d'asphalte.



Matières refusées

Carcasses d'animaux, couches souillées, déchets domestiques réguliers, explosifs, médicaments, terre contaminée, RDD (voir informations p.11), etc.

Rappel

Lors de votre visite à l'écocentre de Saint-Lin-Laurentides, vous devrez trier vous-même vos matières, si ce n'est pas fait au préalable. Vous devrez les déposer dans les conteneurs et / ou sections appropriées, selon la catégorie à laquelle ils appartiennent. Le dépôt des déchets non triés est sujet à tarification, à raison de 30 \$ par verge cube.



Autres ressources

Réutilisation de vêtements, meubles et jouets



Adresse : 532, rue Saint-Antoine, Saint-Lin-Laurentides
(Québec) J5M 3A4

Téléphone : 450 439-2218

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de 9 h à 15 h 30

Prière de ne déposer que des objets en bon état pour que l'équipe puisse leur donner une seconde vie.

Vélos usagés - nécessitant une réparation ou non



Vous pouvez déposer vos vélos usagés à l'écocentre de Saint-Lin-Laurentides. Ils seront remis en état par des élèves lanadois en adaptation scolaire et revendus pour financer les activités de cette entreprise d'économie sociale. Pour plus d'informations sur Bécik jaune, consultez leur site web au www.becikjaune.ca.

Récupérateurs de piles usagées

Surveillez l'apparition prochaine de nos contenants récupérateurs de piles usagées (incluant les batteries de cellulaire et d'appareils photos). Ils feront leur apparition dans nos bâtiments municipaux en cours d'année. Ils seront accessibles selon les heures d'ouverture des divers bâtiments.



ÉCOCENTRE



SAINT-LIN-LAURENTIDES

Une ville... à la campagne

Pour de plus amples informations, ou pour obtenir des réponses à vos questions, veuillez téléphoner à la réception de l'hôtel de ville, au 450 439-3130, poste 7200, du lundi au jeudi, de 8 h à 16 h et les vendredis, de 8 h à 12 h. Vous pouvez également envoyer un courriel au info@saint-lin-laurentides.com



Collectes spéciales RDD

Collecte des résidus domestiques dangereux (RDD)

Les résidus domestiques dangereux (RDD) regroupent un grand nombre de produits à usage domestique qui présentent un danger pour la santé et l'environnement s'ils ne sont pas éliminés adéquatement. Tous les produits qui sont corrosifs, inflammables, toxiques ou explosifs sont des RDD. On les reconnaît par le ou les pictogrammes que l'on retrouve sur l'étiquette du produit.

La collecte des RDD de Saint-Lin-Laurentides aura lieu le 11 août 2018 au 217, rue Industrielle. Vous avez également accès aux collectes des RDD de la MRC de Montcalm.

Lors de ces collectes, les citoyens peuvent apporter leurs pneus usagés. ATTENTION ! Les pneus hors norme seront refusés.

Exemples de RDD

Dans la cuisine

Amoniaque (nettoyant pour vitre)
Cire à meubles et à plancher
Combustible à fondue
Liquides pour débouche-tuyau
Nettoyant à four pour métaux
Poudre à récurer

Dans la salle de bain

Alcool à friction et antiseptique
Colorant capillaire
Fixatif et parfum
Médicaments
Nettoyant de de cuve de toilette
Vernis à ongles et dissolvant

Dans salle de lavage

Adoucissant
Cire à chaussure
Détachant et détersif
Eau de Javel

Dans le sous-sol et les placards

Ampoule fluocompacte
Boules à mites
Colle à base de solvant
Décapant, peinture, teinture, vernis
Piles rechargeables et non rechargeables
Préservatif pour bois
Solvant

Dans le garage et la remise

Acide, pesticide et insecticide
Aérosol
Batterie d'automobile
Bonbonne de propane
Chasse-moustique
Antigel, essence et gazoline
Engrais chimique
Huile usée et filtres



Collectes spéciales Encombrants et résidus verts

LA VILLE DE SAINT-LIN-LAURENTIDES EST SÉPARÉE EN 2 SECTEURS, NORD ET SUD, DONT LA DÉLIMITATION EST LA RIVIÈRE DE L'ACHIGAN. LE SECTEUR SUD EST LE SECTEUR VERS TERREBONNE ET LE SECTEUR NORD EST LE SECTEUR VERS SAINTE-JULIENNE.

La collecte des encombrants permet aux citoyens de se débarrasser de leurs déchets volumineux trop imposants pour être déposés dans les bacs roulants à déchets.

* Afin de faciliter les collectes, il est recommandé de mettre les encombrants d'un côté de l'entrée, et de mettre les bacs roulants de l'autre côté. / ** Ne pas laisser en bordure de rue des objets qui ne doivent pas être ramassés. Tout objet en bordure de rue pourrait être considéré comme étant une matière résiduelle, et être ramassé comme tel.



Les collectes d'encombrants auront lieu aux dates suivantes :
Secteur Sud : les jeudis 5 juillet, 13 septembre et 29 novembre;
Secteur Nord : les jeudis 12 juillet, 20 septembre et 6 décembre.

ACCEPTÉ

- Bacs roulants noirs ou verts, sacs de déchets et poubelles;
- Électroménagers exempts de gaz réfrigérants;
- Meubles et mobilier entiers (ex : table, chaise, fauteuil, divan, étagère, etc.);
- Appareils électriques qui excèdent 1 mètre de hauteur ou qui pèsent plus de 25 kilogrammes;
- Tapis roulés et attachés solidement (par section de 5 pieds maximum);
- Matelas et sommiers;
- Appareils et articles domestiques (ex : toilette, chauffe-eau, baignoire, évier, etc.);
- Articles saisonniers volumineux (ex : toile de piscine roulée et attachée).

Pour faire ramasser la ferraille, nous joindre au 450 439-3130, poste 7200.

REFUSÉ

- Déchets en vrac;
- Sacs de feuilles et de gazon;
- Bacs roulants bleus ou bruns;
- Matériaux de construction et pièces / composantes provenant de travaux de construction;
- Déchets de rénovation et de démolition (ex : planchers, fenêtres, portes, gypse, bois, béton, etc.);
- Appareils électroniques acceptés par l'ARPE (ex : téléviseurs, ordinateurs, imprimantes, etc.);
- Résidus domestiques dangereux
- Objets de petite taille et de moins de 25 kilogrammes;
- Meubles en pièces ou en morceaux;
- Objets tranchants et / ou pointus;
- Boîtes de carton;
- Branches, troncs et billots de bois, terre et tourbe.

Résidus verts (feuilles)

Les dates restantes pour 2018 sont le 25 mai, le 19 octobre et le 9 novembre.



Réemploi

Le réemploi est le fait de réutiliser, pour un usage similaire, des objets, matières ou matériaux qui ne sont pas des déchets. Voici des ressources, sur le territoire de Saint-Lin-Laurentides, qui peuvent contribuer au réemploi.

Service d'Entraide de Saint-Lin-Laurentides

Le Service d'Entraide de Saint-Lin-Laurentides tient un comptoir de meubles, de jouets, de vêtements usagés, bref, de tout pour la maison. L'organisme donne une seconde vie aux objets utilitaires et les revend à prix modiques, pour soutenir sa mission d'entraide auprès des personnes de notre communauté qui sont dans le besoin, notamment par l'aide alimentaire. Des endroits spécifiques sont prévus et identifiés dans la cour de l'organisme, situé au 532, rue Saint-Antoine, Saint-Lin-Laurentides, pour y déposer les dons.

Ventes de garage

Les ventes de garage sont un moyen efficace de réduire le gaspillage en favorisant le réemploi des objets, meubles et vêtements. Les dates où la Ville permet la tenue de ventes de garage pour l'année 2018 sont les 2 et 3 juin, de même que les 1er, 2 et 3 septembre.

Veillez noter que les Chevaliers de Colomb de Saint-Lin-Laurentides tiennent des bazars au Pavillon Desjardins les 19 et 20 mai, 4 et 5 août et 1er et 2 septembre. Pour plus d'informations, consultez le site Internet bazarstlin.com.

Le Marché des familles

L'Association Carrefour Famille Montcalm offre également l'opportunité de réutiliser et revendre les très nombreux objets que les familles accumulent lorsqu'elles ont des enfants. Le Marché des familles, qui a été tenu le 21 avril 2018, offrira aux familles Saint-Linoises une deuxième édition en 2018, soit le 20 octobre 2018, à la salle Choquette de l'hôtel de ville. Pour obtenir de l'informations sur le fonctionnement du Marché des familles, contactez Isabelle Poitras à l'ACFM au 450 439-2669.



Utilisation de l'eau

L'eau potable est essentielle à la santé et au bien-être des citoyens. L'eau potable est une ressource naturelle indispensable qui n'est pas inépuisable. PROTÉGEONS ET PRÉSERVONS-LA, en l'utilisant correctement.



Arrosage

Les règles concernant l'arrosage s'appliquent seulement aux résidents raccordés au réseau d'aqueduc.

Voici les horaires d'arrosage, à respecter du 1er mai au 30 septembre.

Numéros civiques pairs :

Le mardi, le jeudi et le samedi, de 20 h à 23 h;

Numéros civiques impairs :

Le mercredi, le vendredi et le dimanche, de 20 h à 23 h.



Lors d'une interdiction totale d'arroser, cet horaire n'est plus en vigueur jusqu'à la levée de l'interdiction.

Pour faire une demande de permis pour arroser de façon plus intensive après la pose de gazon, contactez le service des Travaux publics au 450 439-3130, postes 7242 et 7243. Ce permis d'arrosage est émis gratuitement pour une durée de deux semaines consécutives (14 jours) et permet l'arrosage entre 20 h et 23 h. Notez bien que l'obtention d'un tel permis dépend de plusieurs facteurs et n'est pas automatique.



EN TOUT TEMPS

Il est interdit d'effectuer le remplissage d'une piscine avec l'eau de l'aqueduc municipal.

Si vous êtes raccordés à l'aqueduc et que vous avez un puits privé pour effectuer l'arrosage de votre terrain, plate-bande ou autres, demandez à la Ville de Saint-Lin-Laurentides la vignette prévue à cet effet. Une seule vignette est autorisée par immeuble.

Tout citoyen qui contrevient à la réglementation municipale en matière d'utilisation de l'eau s'expose à des amendes pouvant coûter jusqu'à 3 000 \$.



Utilisation de l'eau

En partenariat avec Hydro Québec, la Ville vous offre la possibilité d'économiser l'eau en faisant l'achat de produits homologués Water Sense.

Disponibles au comptoir de perception de l'hôtel de ville, trois trouses (garanties 10 ans) sont en vente:

- Trousse 1 - Pomme de douche massage : 6,30 \$ plus taxes (valeur de 18 \$);
- Trousse 2 - Pomme de douche à effet pluie : 7,35 \$ plus taxes (valeur de 21 \$);
- Trousse 3 - Pomme de douche téléphone : 10,50 \$ plus taxes (valeur de 25 \$).

Pour plus d'informations, téléphonez au 450 439-3130, poste 7243.



Subvention Verte

Subvention pour les couches lavables

Les couches réutilisables sont un moyen simple et économique de faire sa part pour l'environnement. Les parents qui font ce choix y trouvent de nombreux avantages :

- Économie d'argent, particulièrement s'ils les utilisent pour plusieurs enfants;
- Réduction de l'érythème fessier;
- Respect de l'environnement : un bébé changé cinq à huit fois par jour sur une période de trente mois utilisera de 4 500 à 7 200 couches et une seule couche jetable peut prendre jusqu'à 500 ans pour se décomposer.

La Ville de Saint-Lin-Laurentides encourage les familles de son territoire qui font le choix d'utiliser des couches réutilisables. Le soutien financier accordé peut s'élever jusqu'à 100 \$, sur présentation des factures (minimum de 20 couches neuves achetées).

Critères d'admissibilité

- Être résident permanent de Saint-Lin-Laurentides;
- Avoir un enfant âgé de moins de 2 ans au moment de l'achat des couches.

Pour plus d'informations, téléphonez au 450 439-3130, poste 7218.





Projets verts

Brigade verte



Pour une troisième année, la Ville s'associe avec le Conseil Régional de l'Environnement de Lanaudière pour la mise sur pieds de la Brigade verte. En effet, du 26 juin au 18 août, des patrouilleurs à vélo sillonneront le territoire afin d'informer la communauté concernant la bonne gestion des matières résiduelles, l'utilisation de l'eau potable et l'écocentre. C'est dans un souci de créer un réel contact pour diffuser l'information le plus efficacement possible que ce projet est mis sur pied.

Reboisement

Dans l'optique de réduire réellement et scientifiquement la pollution, un projet de reboisement est à prévoir dans certaines zones sur notre territoire. Le but est bien naturellement de verdir notre ville en réduisant notre empreinte écologique, tout en créant des zones d'ombres. Ce projet se veut collectif et des partenaires qualifiés nous offriront leur expertise.

Un vélo, une ville



C'est dans le but d'offrir un service de transport aux aînés que la Ville de Saint-Lin-Laurentides offre des ballades de plaisance ou utilitaires en triporteur. Cette initiative a pour objectif de briser l'isolement des aînés et de favoriser la réussite scolaire. De la mi-juin à la fin août, des étudiants transportent les aînés Saint-Linois à l'épicerie, à leurs rendez-vous, etc. Les samedis, c'est au service des touristes et des résidents qui souhaitent découvrir le circuit patrimonial de la Ville que le triporteur est affecté. Ce service est gratuit, sur rendez-vous.

Informations au 450 439-3130, poste 7290.